

Législation Aéronautique EASA PART 66 & 147

Règlement Européen de la maintenance



OBJECTIFS

- Être en mesure d'identifier les points clefs des PART(s) 66 et 147 et leurs derniers développements.
- Être en mesure d'appliquer les exigences détaillées des PART(s) 66 et 147.
- Savoir se repérer dans les différents textes et utiliser l'information pertinente.
- Apporter aux participants une connaissance de la réglementation de la licence des personnels de maintenance des aéronefs et des centres de formation agréés.

PUBLIC CONCERNÉ

Dirigeants, cadres techniques, responsables qualité, responsables pédagogiques des centres de formation EASA PART 147.

PROGRAMME

L'EASA (European Aviation Safety Agency) :

- Le règlement UE n°2018/1139 (Règlement de base)

Étude succincte du Règlement Européen UE n°1321/2014 relatif au maintien de la navigabilité des aéronefs et des produits, pièces et équipements et personnel participant à ces tâches.

Étude détaillée de la PART 66, Licence de maintenance aéronautique :

- Prérogatives des postulants
- Exigences en matière de connaissances de base
- Exigences en matière d'expérience de base
- Programme de formation de base
- Programme de formation aux tâches / types
- Programme d'examens
- Conditions d'obtention et de maintien de la licence de maintenance d'aéronefs

Étude détaillée de la PART 147, organisme de formation et examens :

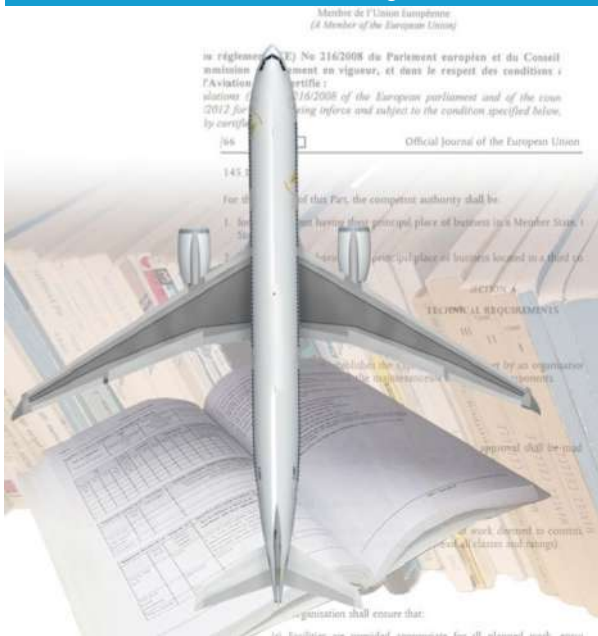
- Conditions relatives aux installations
- Conditions relatives au personnel
- Equipements d'instruction
- Le système qualité
- Standards des examens
- Surveillance de l'organisme agréé

Evaluation des connaissances

Tous les documents réglementaires sont à jour de la dernière édition.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel.
- Documentation fournie aux stagiaires.



CONDITION(S) TARIFAIRE(S)



Module	Durée	Méthodes disponibles	Solutions et tarifs HT par stagiaire	
			Inter	Intra
Formation initiale	7h		300€	Sur demande